

Vente au déballage organisée par l’APEL de l’école Saint Joseph – Pontchâteau, à Pontchâteau, le 5 novembre 2017.

**Attestation sur l’honneur :**

Je soussigné ……………….. ………………………

Né(e) le :

à :

et domicilié(e) :

participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l’honneur :

* n‘avoir participé dans l’année à aucune autre vente de même nature,
* ou avoir participé à une seule autre vente dans l’année de même nature à

le :

Je déclare également sur l’honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Le :

à : signature :

**VIDE GRENIERS**

**Dimanche 5 Novembre 2017 de 10H à 16H**

**à la Salle de la Boule d‘or**

**PONTCHATEAU**

Installation des exposants à partir de 8h00.

Nom, Prénom :

Né(e) le : à

Adresse :

Code postal,

Ville :

Titulaire de la pièce d’identité n° :

Numéro de téléphone :

Adresse Mail :

Numéro de la plaque d’immatriculation :

*Je déclare sur l’honneur de ne pas être commerçant, de ne vendre que des objets personnels et usagés (Art L31062* *du Code du commerce), de ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l’année civile ( Art R321 du code pénal).*

*Je déclare avoir pris connaissance du règlement ci-joint et de le respecter.*

*Fait à le* Signature

Ci-joint le paiement de euros pour un emplacement (1 table)

*NB de joindre la photocopie de votre pièce d’identité, l’attestation sur l’honneur et le règlement par Chèque à l’ordre de l’APEL école St Joseph par courrier :* ***S.GRANDPIERRE, 30 rue des mésanges, 44160 Pontchâteau, 06.50.24.94.65.***

**REGLEMENT DES EXPOSANTS**

**Art 1** : Le vide grenier est réservé aux exposants particuliers, non professionnels,

**Art 2** : Si l’exposant est mineur, il devra être accompagné et sous la responsabilité d’une personne majeure,

**Art 3** : Les informations suivantes : nom, prénom, adresse et numéro de la pièce d’identité sont inscrites dans un registre tenu à la disposition des services de contrôle pendant toute la durée de la manifestation,

**Art 4** : L’inscription est validée lors de la réception du bulletin d’inscription accompagné de la photocopie de la pièce d’identité et du règlement par chèque à l’ordre de **l’APEL école St Joseph Pontchâteau**. Bulletin à adresser par courrier.

**Tarif exposant : 10 euros l’emplacement sur réservation (1 table), 12 euros sur place,**

**Art 5**: Le vide greniers se déroule dans la cour de l’école,

**Art 6** : Les emplacements seront attribués par ordre d’inscription et seront numérotés. L’implantation des emplacements est définie par les organisateurs selon les règles de sécurité et ne peut être modifié par les exposants. L’installation des exposants se fera à partir de 8h00 pour une ouverture au public à 10H. Un parking à proximité est à disposition,

**Art 7** : Conformément à la réglementation en vigueur, les ventes d’animaux, d’armes, d’aliments et boissons, copies de CD ou DVD de musique de films ou de jeux etc… ainsi que des produits inflammables seront strictement interdits,

**Art 8** : Les objets exposés sont sous l’unique responsabilité de leurs propriétaires. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables des litiges, tels : que perte, vol, casse, panne ou autres détériorations. Les objets invendus ne peuvent rester sur place,

**Art 9**: Les transactions se déroulent sous la responsabilité des vendeurs et des acquéreurs. Les exposants sont responsables des dommages qu’ils pourraient occasionner aux personnes aux biens, aux marchandises d’autrui, ainsi qu’aux aménagements appartenant à l’organisation,

**Art 10** : Aucun remboursement de l’inscription ne sera effectué en cas d’interruption de la manifestation pour quelque raison que ce soit ou en cas de désistement des exposants,

**Art 11**: Un stand boissons et gâteaux sera à la disposition des exposants et des visiteurs, tenus par les organisateurs.

**Une boisson chaude ou froide sera offerte aux exposants.**

**BULLETIN D’INSCRIPTION**